



CLINIQUE INTERDISCIPLINAIRE
EN DROIT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS

LE SITE ROBERT-GUERTIN COMME MILIEU D'APPARTENANCE :

un lieu névralgique à la survie des personnes en situation d'itinérance et à leur sortie de la rue

Rapport de recherche réalisé par Erika Demers

table des matières

1

Introduction.....2

2

Méthodologie.....4

3

Résultats de recherche.....6

3.1. Le site Robert-Guertin comme lieu névralgique pour les personnes en situation d'itinérance à Gatineau.....6

3.2. Le processus structurel de marginalisation des personnes.....9

3.2.1. Des ressources insuffisantes : ses conséquences sur les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance et leur santé.....9

3.2.2. L'idée d'un quartier général de la police : des dynamiques de pouvoir et d'embourgeoisement du quartier.....13

3.3. Recommandations.....15

3.3.1. Sensibiliser la société à la cause de l'itinérance et de l'accès au logement.....15

3.3.2. Des services et initiatives communautaires mieux adaptés aux besoins des personnes.....16

4

Conclusion.....20

5

Bibliographie.....21

6

Annexes.....23

1

Introduction

Le 27 février 2024, le Comité sur les demandes de démolition de la Ville de Gatineau a voté **en faveur** de la démolition du Centre Robert-Guertin, aussi originellement surnommé l'Aréna de Hull, afin que puissent être entamés des projets de **redéveloppement** dans ce secteur du quartier. La Ville prévoit de mettre en œuvre des projets majeurs d'infrastructure au service des **personnes en situation d'itinérance** du quartier. À partir du printemps 2024, elle prévoit la construction d'une halte-chaleur permanente, et, à partir de 2025, la construction de l'hébergement Mon Calme pour la **transition** en logement de personnes en situation d'itinérance. Bien que ces mesures puissent être jugées souhaitables pour les personnes sans domicile du quartier, elles impliquent toutefois la **relocalisation** des personnes qui campent et survivent actuellement sur le site Robert-Guertin. Étant depuis plusieurs années considéré comme un **milieu communautaire névralgique** dû à sa proximité avec plusieurs organismes communautaires du quartier, ce site représente un milieu essentiel pour leur accès aux ressources d'aide dédiées à la survie. On estime néanmoins que le démarrage des chantiers de construction rendrait impossible leur occupation du site pour des raisons de sécurité. En raison des travaux d'excavation et de la circulation lourde sur le site, on craint en effet qu'il soit **dangereux** de laisser les personnes demeurer dans des tentes.

Avant le vote en faveur de la **démolition** de l'aréna Guertin, plusieurs personnes ont pris la parole pour contester cette initiative lors du Comité des citoyens. D'une part, ils soulevaient le fait que cet espace représente un patrimoine important pour la Ville, soit plus de 65 ans d'histoire qu'il convient de préserver. D'autre part, cette initiative contrevient aux **droits des campeurs**. En effet, pour qu'une délocalisation soit possible, la Ville a l'**obligation** de répondre aux **besoins personnels** des personnes relocalisées et de s'assurer qu'il y ait suffisamment de places en refuges accessibles. De plus, comme le mentionne la défenseure fédérale du logement au Canada dans un rapport publié en février 2024, les municipalités doivent impliquer les personnes concernées dans le processus de relocalisation de manière à répondre à leurs besoins (Bureau du défenseur fédéral du logement, 2024).

Malgré ces arguments, la Ville a décidé le 27 février 2024 de **procéder à la démolition** de l'aréna. Les rapports d'expertise contestent la valeur patrimoniale identifiée et considère que la **détérioration** importante du bâtiment, notamment des fissures au toit, de l'humidité excessive et un système de chauffage désuet, engendre des **coûts trop importants de restauration**, évalués à près de **cinquante millions** de dollars. La délocalisation des personnes serait donc préférable, suivant cette logique, à la démolition et à conservation du bâtiment. Malgré ces constats, le droit à ce sujet stipule que la Ville doit malgré tout respecter ses obligations envers les personnes qui campent sur les lieux (Charte canadienne des droits et libertés, Charte des droits et libertés de la personne), en tenant compte du fait qu'une relocalisation risque de **durement les affecter** (Bureau du défenseur fédéral du logement, 2024).

Il importe de rappeler qu'en janvier 2023, la Ville de Gatineau avait aussi pris la décision à **huis clos** d'utiliser le site Robert-Guertin comme emplacement où installer le **quartier général du Service de police de Gatineau (SPVG)**. Cette décision allait **à l'encontre des droits et des besoins** des personnes à la rue, comme le démontre la recherche scientifique sur le profilage social et policier (Chesnay, Bellot et Sylvestre, 2014 ; Nault et al., 2016). La Clinique interdisciplinaire en droit social de l'Outaouais (CIDSO) s'est alors impliquée, de concert avec les organismes communautaires en itinérance, à **contester** cette décision en organisant un **forum citoyen** et en intervenant dans les médias. Face aux **pressions populaires**, la Ville a finalement **reculé sur sa décision**. La Clinique a aussi entrepris en mars 2023 une **recherche-action** afin d'impliquer les personnes utilisatrices des services communautaires à Hull aux débats sur cet enjeu. Menée en collaboration avec **LAB** et le Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais (**CIPTO**), cette **recherche participative** souhaitait mettre au jour les besoins et expériences des personnes dans le quartier et leurs idées pour son amélioration. De cette recherche avait découlé un premier rapport intitulé **« Recherche-action sur le quartier de Hull : le point de vue des personnes utilisatrices des services communautaires à Gatineau »**. Ce rapport a permis de souligner l'importance des liens de solidarité et d'entraide pour la communauté utilisatrice des services communautaires et la nécessité de promouvoir une meilleure **écoute sociale** afin qu'elle puisse profiter de meilleures conditions sociales et économiques. L'une des pistes d'action proposées par les personnes participantes à la recherche était notamment de voir à approfondir la réflexion et les résultats de l'exercice **en sondant davantage de personnes** de la communauté, en particulier celles vivant au campement du site Robert-Guertin.

Une nouvelle **collecte de données** fut donc entreprise par la CIDSO quelques mois suivant cette activité de recherche-action et la publication du rapport. Ce sont les données récoltées dans le cadre de cette seconde recherche qui seront présentées dans le présent rapport. Ce rapport présentera les résultats de recherche au sujet des **visions**, des **aspirations** et de **l'appartenance sociale et symbolique** qu'ont les personnes envers le quartier de Hull et, plus particulièrement, le site Robert-Guertin. Dans le contexte actuel, la présentation de ces données demeure des plus essentielle afin de mieux saisir les **conséquences potentielles** de cette relocalisation sur la communauté campant sur ces lieux et leurs craintes au sujet de leur relocalisation. Les implications du site comme lieu névralgique à la survie des personnes et à leur sortie de la rue seront d'abord présentées, suivi du **processus de marginalisation** auquel elles disent faire souvent face dans le quartier, puis finalement par leurs recommandations au regard de leurs besoins.

Les données ont été **collectées** aux mois de novembre et décembre 2023 via 13 entretiens réalisés auprès de personnes utilisatrices des services communautaires du quartier de Hull. L'information sur la recherche et sur la nature de la participation a été transmise lors du recrutement, puis en début d'entrevue. Le consentement a été obtenu via des formulaires papiers (voir Annexe 1), conformément au **certificat d'éthique** régi par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université d'Ottawa. Les personnes ont notamment été assurées que la **confidentialité de leur identité**, notamment leurs noms, serait préservée lors de la publication des résultats et la transcription des données. Considérant les temps froids à Gatineau au moment des entretiens, les personnes en campement fréquentant la **Soupe populaire de Hull** ont eu l'occasion de prendre un moment pour se poser à l'intérieur et y consommer leur repas lors de leur participation. Elles furent aussi individuellement **compensées** pour leur participation d'une somme de 30 \$, tel que prévu par la **certification éthique**.

Les entretiens étaient **semi-dirigés** et d'une durée moyenne de 25 minutes. Les personnes ont été amenées à partager leurs **opinions** au sujet d'un quartier général de la police sur le site Robert-Guertin, sur leur **expérience avec la justice** et dans le quartier et sur leurs idées pour que celui-ci devienne un meilleur endroit où vivre. Les résultats de recherche portant sur des sujets variés permettent de mettre au jour les **représentations des personnes** envers leur quartier : soit la place qu'elles croient y avoir, la communauté qui y existe et leurs espoirs par rapport à celui-ci (voir le Guide d'entrevue à l'Annexe 2).

En près d'un mois, 19 personnes ont pu être rencontrées, pour un total de 13 entretiens, dont certaines d'entre elles ont impliqué de deux à trois personnes à la fois. Cette forme de participation a permis de recueillir les **opinions, expériences et préoccupations** des personnes qui n'avaient pas été rencontrées dans le cadre de la « Recherche-action sur le futur du quartier de Hull : le point de vue des personnes utilisatrices des services communautaires à Gatineau ». En effet, seulement l'une des 19 personnes rencontrées dans la présente étude était également participante à cette première recherche. La **collecte de données** de cette étude se voulait également **accessible** en donnant le choix aux personnes soit d'être rencontrées individuellement ou en petit groupe de deux ou trois personnes. Cela a permis à certaines d'entre elles qui se sentaient plus à l'aise de discuter et partager avec des membres de leur **communauté** en situation d'itinérance à venir participer à l'étude. Certains échanges en petits groupes ont permis aux personnes d'offrir un **portrait plus complet** et détaillé des expériences vécues au sein de leur communauté et de les rendre plus confortables à le faire en leur offrant la possibilité d'être interrogé en petits groupes.

Les personnes utilisatrices de la Soupe populaire de Hull représentent près de **85 %** des personnes participantes à l'étude. Les autres personnes ont été rencontrées par le biais du refuge d'urgence de la région (**le Gîte ami**). Il était essentiel de rencontrer les personnes à même ces milieux d'aide communautaire, puisque, de cette manière, elles étaient informées de la recherche sur place et pouvaient y participer facilement si elles le souhaitaient. Des affiches ont été distribuées en ces lieux ainsi qu'au sein d'autres milieux communautaires, notamment le LAB (Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais (**CIPTO**)) et le Site de prévention des surdoses (**BRAS Outaouais**).

Parmi les 19 personnes rencontrées en entrevue dans le cadre de cette recherche, un peu plus de **30 %** étaient des **femmes**. Il importe de rappeler que, bien qu'une plus faible proportion de femmes est constatée en situation d'itinérance et dans les **données démographiques** de cette recherche, elles la vivent différemment, comme via l'itinérance cachée (Uppal, 2022). Le pourcentage de participation des femmes concorde aussi avec les données rapportées à Gatineau en ce qui a trait à la fréquentation des femmes de certains milieux communautaires, tels que les refuges d'urgence (**30 %**) et les haltes chaleurs de la région (**20 %**) (CRIO, sous presse). La médiane d'âge des personnes répondantes était de **45 ans**. Finalement, près de **70%** des personnes participantes à

la recherche se disaient être campeuses sur le site Robert-Guertin. Deux personnes seulement se disaient être hébergées au refuge d'urgence, quoique plusieurs personnes demeurant en tente lors de l'entrevue disaient alterner entre le campement et le refuge. Pour le reste, **20%** des personnes vivaient en logement et fréquentaient la Soupe populaire de Hull.

Enfin, il importe de noter que permettre aux **personnes marginalisées** dans le quartier de participer par elles-mêmes aux savoirs en itinérance en partageant leurs expériences quant aux enjeux **sociopolitiques** qui les concernent est crucial afin de combattre les injustices **épistémiques** auxquelles elles peuvent faire face (Piron, 2019). C'est pourquoi, la participation des personnes utilisatrices des services communautaires s'avérait **essentielle** dans un contexte où de nombreux changements au sujet du site Robert-Guertin prennent place et affecteront la communauté y résidant.



3.1. Le site Robert-Guertin comme lieu névralgique pour les personnes en situation d'itinérance à Gatineau

Le site Robert-Guertin a été présenté par plusieurs personnes rencontrées en entrevue comme un **lieu névralgique** dans le quartier du Vieux-Hull, étant donné, notamment, son emplacement de proximité avec plusieurs **ressources communautaires**. C'est dans ce secteur qu'elles jugent avoir « toutes » les ressources et « tous » les services dont elles ont besoin. Par exemple, une personne vivant en campement a nommé le fait que le refuge d'urgence ou la Soupe populaire situés à proximité du campement représentent une « **aide** » qu'il juge « bonne » en cas de besoin, notamment pour accéder à de la nourriture ou à du soutien. Plusieurs personnes témoignèrent d'une certaine **appartenance sociale** au quartier du Vieux-Hull et au site Robert-Guertin. Ces lieux sont, pour elles, un environnement communautaire où se concentrent la plupart des **services essentiels à la survie**. Les personnes auraient ainsi l'habitude de recourir à ces lieux pour répondre à ces besoins. Certaines d'entre elles disaient craindre en conséquence qu'une potentielle relocalisation affecte l'accès à ces services, considérant que ce type de **ressources accessibles** ne se trouve pas ailleurs que dans ce secteur du quartier. Ces données s'avèrent d'ailleurs en concordance avec une recherche réalisée dans le cadre d'un projet pilote de **campement urbain saisonnier** sur le site Robert-Guertin en 2016, qui mentionnait que le choix de ce site en guise de campement serait naturellement choisi par les personnes puisqu'il est à proximité des services tout en étant à l'abri des espaces publics et, ainsi, des **arrestations potentielles** (Larose-Hébert et al., 2016).

En outre, plusieurs témoignages soulignent l'importance des **dynamiques d'entraide** au sein de leur communauté vivant dans ce campement. Des personnes rapportent en effet « former une famille » ou s'être « créé une famille » au sein de la communauté vivant sur le site Robert-Guertin. Une femme vivant en campement rapporte la réticence qu'elle vivait au préalable de se retrouver sur ce site, puis l'importante **intégration** qu'elle a pu y faire :

On se crée une famille là, même si tu veux pas. Moi j'étais anti [refuge d'urgence], pis, aller à c'te place-là, j'en entendais en mal tout l'temps. Là, une fois que t'es obligé d'y aller, j'm'intègre (...). Tu sais... (...) De savoir aussi qu'on s'inquiète pour nous là pis qu'on est important pour du monde.

Elle craint par ailleurs qu'une **délocalisation potentielle** « déracinerait complètement les gens ». C'est aussi ce que d'autres personnes rencontrées en entrevue ont rapporté, mentionnant être demeurées dans le quartier de Hull durant une partie **importante** de leur vie.

Ces personnes ont expliqué y avoir développé des « **racines** » et que de quitter ce quartier pour un autre secteur de la ville serait comme être « déraciné ». Une autre femme vivant en campement associe ce déracinement à un sentiment d'être **désaffilié socialement** :

On sait pu on est où, on sait pu qu'est-ce qu'on fait, on, on connaît pas personne puis là, en plus, t'é dans rue dans ce coin-là... C'est, comme, tu sais, t'é rejeté.

Une autre d'entre elles considère la **communauté de la rue** comme une « communauté à part » : elle dit « notre monde », « notre entourage ». Elle rapporte aussi la place importante de l'entraide, notamment pour effectuer certaines tâches ou faire du troc dans un contexte où l'accès aux **besoins de base** et aux **ressources monétaires** est limité. Dans ce contexte, elle nomme l'existence d'un « système d'organisation » entre les personnes. Deux autres personnes ont par exemple témoigné de l'importance pour les personnes de se « watch » ou de se « check » entre elles de manière à « se protéger » et à s'assurer que tous soient toujours « **bien** » et en **sécurité** :

On va se promener dans l'bois pis on fait sûr que tu sais y'a pas des overdoses, des affaires de même. Fait que, tu sais, on se tient.

Cet aspect serait particulièrement important dans un contexte où certains services, comme les services de police, sont rapportés comme prenant parfois trop de temps avant de réagir lorsque les conditions des personnes nécessitent une intervention plus rapide ou lorsque des disparitions surviennent. Certaines personnes rapportent être **difficilement prises au sérieux** dans ce type d'intervention, ce qui explique la nécessaire **solidarité et proximité** entre les membres de la communauté.

La littérature scientifique sur le sujet dans ce secteur de la ville va également dans ce sens en soulignant l'importance du **support social et communautaire** pour le bien-être des personnes. Selon une recherche réalisée au campement Robert-Guertin en 2016, l'accès à des

campement organisés contribuerait au bien-être des personnes en assurant notamment une plus grande sécurité du fait de la création d'un **réseau social** et de **liens significatifs** de confiance et de réduction des méfaits avec les milieux communautaires (Larose-Hébert et al., 2016).

Au-delà les liens d'**entraide et de solidarité** comme étant des éléments nécessaires à la survie des personnes, plusieurs personnes rencontrées en entrevue les qualifient comme aussi nécessaires à la **transition en logement** ou à la **réinsertion sociale** des membres de leur communauté. Certaines personnes ont en effet nommé l'importance de développer des hébergements communautaires près des autres services communautaires de manière à ce que les personnes puissent être maintenues dans une **communauté et un quartier** qu'elles connaissent. Elles rapportent qu'il y aurait en effet « ben du monde qui ne veulent pas nécessairement partir du Vieux-Hull » ou « de Hull point ». Une personne rapporte au contraire avoir été entraînée à quitter un hébergement de transition se situant à l'extérieur de Hull pour cette raison :

Moi, j'ai resté à [cet hébergement de transition] pis j'ai pas resté longtemps parce que...J'suis pas capable. J'suis pas capable. Tout l'monde qu'on connaît, les services qu'on veut, y sont ici.

Une autre personne, à présent en logement, a rapporté avoir vécu une expérience similaire et avoir également constaté ce phénomène auprès d'autres personnes qu'elle a rencontrées. La perte de **repères sociaux** au sein de la continuité de services pour sortir de la rue peut être un obstacle important au cheminement dans les services et à l'obtention de l'aide au-delà de **services d'aide d'urgence**. Parallèlement à cela, une autre personne vivant en campement, a souligné l'importance de mettre sur pied des **initiatives communautaires** de types « cercles d'encouragement », soit des « groupes de soutien », où les personnes seraient amenées à discuter de leurs **réussites et défis** pour être encouragées à aller de l'avant, à « faire un pas » et à constater les réelles possibilités de s'en sortir auprès de celles qui sont parvenues à se «trouver une voie». En ce sens, une personne a soulevé l'importance d'avoir des « maisons de quartier » où les personnes peuvent être « accueillies » et « se sentir comme des êtres humains » sans être « jugées ». Elle proposait par exemple « une porte ouverte » où les gens « peuvent aller prendre un café » et « être tranquille ». Selon elle, cela aiderait les personnes à **entreprendre les démarches** qui les aideraient. Une autre personne vivant en campement, juge que les liens de confiance entre les personnes vivant l'itinérance représentent un élément qui peut faciliter et motiver l'intégration des personnes à de nouvelles initiatives, surtout dans un contexte où le **lien de confiance** envers les institutions « a été brisé ça fait longtemps ».

Le maintien des **liens sociaux** et du **lien de confiance** entre les personnes est d'autant plus important, considérant que certaines d'entre elles sont désaffiliées du reste de la société du fait de leur expérience à la rue. Cette **désaffiliation sociale** a notamment été rapportée comme ayant des effets sur les interactions des personnes avec le reste de la société et les perceptions de celle-ci quant à leur réalité. Un couple vivant en campement a expliqué le fait d'avoir tendance à être «étiqueté» comme « **pauvre** » ou « **itinérant** », d'où la nécessité de se présenter le mieux possible (notamment de manière vestimentaire) afin de pouvoir mieux « s'intégrer avec les autres ». D'autres personnes ont rapporté le fait d'avoir été socialement **exclu** de leur entourage étant donné leur situation d'itinérance. L'une d'entre elles a d'ailleurs partagé la **solitude** associée aux effets de cet exclusion sociale, d'où la nécessité de se « récréer une **famille** » dans la communauté :

Vivre, manger, être au chaud... Vivre notre Noël en famille. Au lieu de vivre notre Noël dans les tentes, peut-être seul. Tout seul à penser à ta famille. On s'fait souvent délaissé. Comme moi, j'me fais délaissé par ma famille. Personne veut m'voir. Pourquoi? Parce que j'suis dehors.

3.2. Le processus structurel de marginalisation des personnes

Le processus de **marginalisation** auquel les personnes sont soumises prend plusieurs formes. Au-delà d'une marginalisation sociale individuelle, elle prend forme également sur le plan **structurel et territorial** lié au quartier. Dans cette section, nous verrons de quelle manière les conditions de vie difficiles auxquelles sont soumises les personnes représentent une marginalisation de nature structurelle et de quelle façon les incitatifs à l'**embourgeoisement** des milieux participent à une marginalisation territoriale.

3.2.1. Des ressources insuffisantes : ses conséquences sur les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance et leur santé

Les résultats de recherche dénotent des conditions de vie difficiles pour les personnes vivant en campement sur le site Robert-Guertin. Survivre au froid et être confronté à des **température extrêmes** est d'ailleurs l'une des difficultés les plus souvent soulevées. Une personne mentionne en ce sens :

Les frètes pis les températures humides l'été, ou whatever what, ça joue beaucoup sur le système. Tu feel pas.

Les températures extrêmes ont ainsi des **conséquences** considérables sur le quotidien des personnes. Certains nomment le fait que les abris précaires où elles vivent leur permettent difficilement de se maintenir au chaud lors des périodes plus froides :

Manger des take out dehors là, c'est pas évident là. Tu manges dans une tente, ça commence à être froid. Mon ami y'était dans une roulotte, mais est pas isolée, fait que là y s'est acheté une tente pis y m'a dit qu'y a mis une grosse toile par-dessus. C'est plus chaud que dans roulotte. C'est sûr, qu'une roulotte, pas chauffée, ben, y'a pas d'insulation rien là. C'est pas évident.

Outre les conditions climatiques, l'environnement du campement a aussi un **impact nocif** sur la santé, notamment considérant le plastique qui y brûle et les génératrices qui y sont utilisées par les personnes pour « chauffer » leurs tentes ou se réchauffer :

Ça sent le plastique (...). Moi j'trouve que c't'un spot horrible là. J'veux sortir de là, là. Les autos, les génératrices là. Tu viens que tu penses pu drête là. Pis j'fume même pas, j'fais même pas de drogue, pis j'trouve que, j'pense pu correct là à force d'être là.

Une femme en campement, qui a observé la **détérioration** des états de santé mentale des personnes dans ce type d'environnement, elle qualifie cette situation comme étant « vraiment triste ». Elle considère notamment que les **enjeux de consommation** peuvent parfois entrer en jeu et **amplifier** ceux de santé mentale, et ce, pour des personnes qui n'avaient jadis jamais consommées et qui étaient jugées comme « clean ». Le fait d'être **confronté** à ces réalités affectant le bien-être de toute la communauté, une autre personne en campement explique :

Juste dehors dans les tentes, on est quasiment une centaine. Fait que, tu sais, ces cent personnes, mettons là, y vivent la même affaire : les mêmes malheurs exemple. Essayer d'avoir du positif dans tout ça, c'est très difficile. Comme ben difficile... (...). Un drame à quelque part qui se passe, quelqu'un qui est en overdose ...

Selon plusieurs personnes rencontrées, le service actuel censé **soutenir** les personnes lors de périodes de **grands froids**, soit la halte-chaud située sur le site Robert-Guertin, est mal adapté pour répondre aux besoins des personnes. En effet, les personnes utilisatrices de ce service n'ont

le droit de demeurer que pour trente minutes dans la halte et doivent attendre une heure pour y être à nouveau admises. Comme elles l'expliquent, elles ont « l'temps de dégeler, mais à peine » et lorsqu'elles ressortent elles « gèle[ent] plus vite encore ». Les personnes **dénoncent** le fait de ne pas pouvoir y « tomber endormi » et s'y « reposer ». Une personne vivant au campement Guertin explique :

Tu dégèles, mais quand tu ressorts dehors, tu pognes tout de suite le frêtè là tu sais, fait que, tu sais ... Ça se fait, mais c'est serré en crise là. C'est juste. Tu peux pas dormir là. (...) C'est pas génial là.

En plus de répondre difficilement aux **besoins** des personnes lors de **périodes de grands froids**, certaines personnes critiquent également le fait que la halte-chaud ait été installée dans une «roulotte pour des chantiers de construction» dont les dimensions sont **insuffisantes**, empêchant l'intégration de certaines ressources nécessaires à la survie, telles que des salles de bain. Une personne mentionne à ce sujet :

Pis là, sont bêtes, y'ont enlevé les toilettes en plus. J'en reviens pas. (...) [Les personnes en campement], y'ont trouvé des cinq gallons, (...) y'ont assis un siège de toilette là-dessus... Dehors. Ben, c'est aux campeurs de se débrouiller, pas l'choix.

Dans ce contexte, cette même personne **déplore** également que les toilettes situées au **refuge d'urgence** ne soient pas mises à la disposition des personnes vivant au campement et sont uniquement réservées aux personnes hébergées. D'autres ont aussi soulevé les **difficultés** d'accès à des douches en bon état pour se laver ou tout simplement **accéder à de l'eau courante**. Plusieurs personnes ont dénoncé que l'accès aux douches et aux toilettes est souvent difficile étant donné l'état **inadéquat** de ces installations, notamment considérant le **manque de propreté** de celles-ci et les fortes odeurs. Des personnes rapportent avoir évité d'utiliser certaines installations qu'ils jugeaient « **insalubres** » de peur d'y être « intoxiquées ». Certaines ont référé au fait que des utilisateurs de ces commodités pouvaient eux-mêmes **vandaliser** ces lieux ou les rendre insalubre. L'une d'entre elles a néanmoins mentionné que cela pouvait être une façon pour certaines personnes de **canaliser les oppressions** vécues en se « re-vengeant dans les toilettes », puisqu'elles auraient besoin de se « re-vengeant sur quelque chose ». L'accès à des ressources qui répondent aux besoins élémentaires des personnes n'étant jamais réellement

acquis, certaines personnes ont partagé leur **indignation** quant aux conditions auxquelles elles sont confrontées et le fait qu'elle se font systématiquement « enlever » les services dont elles ont besoin. En plus du **manque d'accès** aux douches et aux toilettes, l'une d'entre elles a soulevé le manque d'accès à des **ressources alimentaires** adaptées à proximité du site :

Pourquoi qu'on n'a pas accès à rien de ça. On nous enlève même nos repas, ostie. Voyons. Un repas par jour, sauf les fins de semaine, deux. Oui, oui, oui, oui on mange gras. T'as quasiment deux heures pour aller le chercher.

Dans ce contexte, pour certaines personnes, se faire « enlever » l'accès au site Robert-Guertin serait, une fois de plus, une autre « affaire » qu'elles se feraient « enlever », sans qu'il n'y ait toutefois une garantie que des services d'aide seront déployés en contrepartie dans le futur. Une personne vivant en campement rapporte d'ailleurs que l'offre de services dédiée à « **sortir** » **les gens de l'itinérance** l'est souvent avec certaines attentes de « changer » leur « **façon de vivre** ». Selon elle, certaines catégories de personnes auraient également peu de chance d'être admissibles aux services, puisqu'elles seraient jugées **moins susceptibles** de répondre aux attentes, de devenir des « **payeurs de taxes** » et de rapporter quelque chose en « retour » de l'aide reçue. Dans ce contexte, les services d'aide ne seraient pas toujours conçus de manière **inclusive** et pour tout type d'individus, puisque certaines personnes seraient jugées par ces services comme appartenant à une « catégorie » ayant **peu de probabilités** de répondre à la **norme** et devenir les **citoyens souhaités**. Ce type de témoignage rappelle le vieux partage du **bon et du mauvais pauvre** : les mesures d'aide sont configurées de manière à cibler prioritairement certains groupes de personnes jugées comme plus adéquates, rentables et ainsi bonnes pour la société.

Enfin, l'expérience de l'itinérance menace au quotidien la **santé et la sécurité des personnes**. On rapporte le fait qu'il n'existe pas de « place à manger » jugée « safe » et accessible. Le fait de vivre l'itinérance est rapporté par un couple vivant en campement comme vivre un « **stress interminable** » et comme n'étant « pas vraiment une vie ». Une personne rapporte ne souvent pas dormir du tout ou dormir d'« un œil ouvert » avec « une oreille attentive », étant toujours « aux aguets », que ce soit pour surveiller ses biens personnels ou assurer sa **sécurité**. Avoir un chez-soi est un **besoin essentiel** souvent évoqué par les personnes rencontrées en entrevue, afin qu'elles puissent avoir droit à une certaine **intimité et à une vie privée**. L'une d'entre elles vivant en campement a d'ailleurs expliqué la nécessité symbolique et fonctionnelle d'avoir un toit :

Ça l'aide pour l'estime de soi pis, tu sais, c'est peut-être juste une pièce, mais c'est chez-vous. Tu peux avoir de la malle, t'as une adresse... Tandis quand t'as pas d'adresse, c'est dure faire les choses-là.

Dans ce contexte, une femme vivant en campement a rappelé que l'accès à de **meilleures conditions de vie** pour la communauté en situation d'itinérance le serait aussi « pour toute la communauté du Vieux-Hull ». Une autre personne défend l'idée qu'on ne devrait pas « empêcher quelqu'un d'avoir un toit sa tête ».

3.2.2. L'idée d'un quartier général de la police : des dynamiques de pouvoir et d'embourgeoisement du quartier

Plusieurs personnes ont rapporté avoir le sentiment de ne pas être désirées dans le quartier et se faire constamment **menacer** d'être « chassées », « exilées » ou « poussées ailleurs ». La menace de construction du quartier général de la police sur le site Robert-Guertin était ainsi associée par certaines personnes comme un autre moyen de les faire fuir du centre-ville. Une personne dénonce en ce sens :

On n'est pas considéré comme des citoyens, parce qu'on est les rebus de la société. Pis tant qu'à moi y mettent le quartier général de la police là, mais c'est parce qu'y veulent nous chasser nous autres. Y veulent pas, y veulent pu les pauvres dans le Vieux-Hull, pis c'est comme de même que j'me sens.

Des personnes vivant en campement ont au contraire mentionné la nécessité d'y « garder » la communauté qui y existe et d'« investir » dans cette dernière pour lui permettre de se « développer ». On juge d'ailleurs qu'il serait possible de construire quelque chose « de beau » et « de bon » en travaillant étroitement avec celle-ci. Néanmoins, l'un des **obstacles** soulevés par certaines personnes à l'obtention d'une place dans le quartier serait l'**acceptabilité sociale** de leur présence et existence même. Une femme vivant en campement a rapporté le fait que les personnes seraient « exclues de tout » : elles n'auraient « rien » et n'auraient pas vraiment accès aux « activités » du quartier. Une autre personne vivant aussi en campement a mentionné le fait qu'il arrive que certains « résidents alentour du centre communautaire » se démontrent « écoeurés d'avoir une gang d'itinérants aussi près de monsieur, madame tout l'monde » ou dans « l'entourage » des « citoyens normaux ». De plus, une autre personne avait l'impression que mettre le quartier général de la police sur le site Robert-Guertin ne serait pas idéal, puisqu'il est « certain » que les

services policiers ne « voudront pas avoir les itinérants proche » ou « à côté d'eux autres ».

Pour plusieurs personnes rencontrées, une potentielle **délocalisation du campement** serait également négative pour toute la communauté. Selon elles, cela ne ferait que **«pousser» ou «bouger» le «problème» ailleurs** ou les mettre dans un « autre trou » ou un «spot à problème». L'une d'entre elle vivant en campement soulève toutefois la question suivante : « Ailleurs... mais où? On n'a pas d'autre place ». Plusieurs ont dit craindre qu'un certain déplacement de ce qui est jugé comme un « problème » « propagerait » ou « disperserait » l'itinérance un peu partout dans le quartier. Une personne a affirmé qu'il serait plus adéquat que tous soient à la « même place », considérant que les **membres de la communauté** y forment une « famille ».

L'itinérance étant en « plein cœur » du site Robert-Guertin, certaines personnes en situation d'itinérance rencontrées soutenaient l'idée que ce site leur est « utile » et qu'il devrait leur être destiné considérant qu'il s'agit du coin du quartier où leur présence est acceptée. Une femme vivant en campement mentionnait ceci :

J'pense qu'on a besoin de cet endroit-là nous autres là, plus que n'importe qui. Plus que n'importe quel investisseur, pis c'est, c'est notre place à nous autres. C'est notre chez-nous là, tu sais.

Certaines personnes jugent en ce sens que le site Robert-Guertin constitue leur « **petit bout de pays** ». Elles jugent n'y « déranger » personne, considérant qu'elles sont pour la plupart enclavées dans le « même coin ». L'une d'entre elles a mentionné que les personnes habitant les lieux du site « connaissent leurs périmètres » pour ne pas empiéter en dehors de ce «quadrilatère» sur l'espace des autres citoyens du quartier.

Enfin, des personnes ont soulevé la **crainte** qu'il n'existe plus d'endroit dans la ville où leur présence est tolérée et où des opportunités pour sortir de la rue puissent leur être dédié. Une personne mentionne en ce sens :

Après ça c'est quoi qu'y vont faire là? Ils vont continuer à aller arracher des petits bouts qui restent. Y'a pu grands bouts icitte, pis y'en pu bien bien de petits bouts là, comme icitte.

Plusieurs personnes critiquaient en ce sens le fait qu'on construise dans le quartier des toits qui répondent avant tout à certaines « clientèles » de la ville, mais difficilement pour les personnes plus « **démunies** ». Elles souhaiteraient pouvoir « garder le petit peu qu'il leur reste de la ville ». Mais les **nouvelles constructions** sont peu faites pour elles, surtout quand « t'as pas d'ouvrage » et que tu vis des situations de « pauvreté ». Une femme vivant en campement explique :

À c't'heure-là, ben y construisent pas mal plus de condo que d'autre chose là. Ça donne quoi? À deux milles piasses le mois-là... Moi, m'a te dire de quoi, j'suis à cinq cent quarante j'pense par mois. J'arriverai jamais. Pis même quand j'travailais j'faisais deux cents piasses claires pareil là... Fait que c'est pas viable, non.

Une autre personne vivant en campement critiquait ainsi que les choses ont bien changé quant à **l'accessibilité** au logement dans le quartier du Vieux-Hull et que la dynamique actuelle incite surtout les propriétaires à « faire de l'argent » en construisant tous des condos. Une autre soulevait également ce point tout en questionnant s'il y aurait réellement quelqu'un, un jour, qui viendra les « chercher » et leur proposer **une place où vivre** lorsque ce type de logement aura été bâti « dans tous les quartiers ». Pour certaines personnes rencontrées, obtenir un logement « pour vivre, manger, se coucher, faire du lavage » serait associées à une « chance » de plus en plus **inaccessible**, malgré le fait qu'on bâtit davantage de nouvelles constructions où vivre.

3.3. Recommandations

3.3.1. Sensibiliser la société à la cause de l'itinérance et de l'accès au logement

Pour plusieurs personnes rencontrées en entrevue, déconstruire les **préjugés** permettrait d'avoir accès à des meilleurs **conditions de vie**, dont l'accès à un logement et des ressources financières, de même qu'une meilleure acceptabilité sociale de leur présence dans le quartier. Si on souhaite « avancer » ou faire **changer les choses**, elles recommandent qu'un travail soit fait pour « expliquer au sens large qu'est-ce que c'est l'itinérance » et « changer les opinions ». Une personne rencontrée explique que la « peur » de ce que les gens « ne connaissent pas » entretient, selon elle, un certain « **jugement** » envers les personnes vivant l'itinérance. Il y aurait ainsi une nécessité d'expliquer les diverses facettes de l'itinérance : par exemple, si l'itinérance peut n'être qu'un « passage » variant en durée « selon ce qu'il nous arrive », pour certaines personnes, ce passage peut devenir un « mode de vie » étant donné qu'il n'y a « plus de portes de sortie ».

Pour une autre des personnes rencontrées, **l'acceptation sociale** des personnes en situation d'itinérance dans le quartier serait difficile étant donné les **représentations péjoratives** associées à l'itinérance. Ces représentations négatives sont d'autant plus importantes dans un contexte où le campement situé sur le site Robert-Guertin grossit à vue d'œil, bien qu'il soit **toléré** dans les faits par la Ville. À ce sujet, d'autres personnes se disaient néanmoins choquées de « voir combien qu'il y a d'itinérants dans la ville au complet », et ce, « pas juste alentour icitte », mais « un peu partout », jugeant ainsi que le « gouvernement » ait « trop attendu » avant d'intervenir quant à cette crise.

Certaines personnes expliquaient également que d'être considéré comme des « itinérants dans rue » jugés « stupides » ou « fuckés » fait en sorte que leurs **besoins** sont souvent **peu écoutés**. Estimant qu'il demeure « beaucoup, beaucoup de **préjugés** » liés à l'itinérance, cette situation **limite** souvent les personnes à l'obtention de logements, puisque « du moment que tu mentionnes au propriétaire que t'es dans la rue, ta porte vient de se fermer ».

Par ailleurs, les **contraintes financières** maintiennent les personnes en situation précaire. L'une d'entre elle expliquait entre autres que le fait de ne pas être en mesure de « passer l'enquête de crédit » limite l'accès en logement et fait en sorte qu'elle est « barrée de partout ». De plus, une autre personne expliquait qu'un revenu suffisant impacte son quotidien et tout le reste :

Tu dors ben dans ton lit hein? Comme nous autres avec, on voudrait ben dormir la nuit-là, comme, avoir la tête tranquille... Relaxer un soir, rien fucking faire d'la journée, même juste tout seul chez-nous. (...) Surtout que là, l'hiver, les frètes sont là. C'est pas donné à tout l'monde d'avoir une petite maison, ou des roulottes, ou des campeurs, ou ... Tu sais, on en voudrait ben un nous autres. (...) Jusqu'à date on est backé à corde à chaque mois. (...) J'aimerais ça l'avoir le deux milles quatre cents piasses, pas me casser à tête là. (...) J'pourrais aller m'faire une commande, j'pourrais aller d'un spa, j'peux aller sortir avec des chums, j'pourrais aller loin...

Ainsi, les témoignages de plusieurs des personnes rencontrées en entrevue mentionnaient l'importance de **sensibiliser** la population et les élus à leur réalité afin d'accroître la volonté politique à agir et prévenir le sans-abrisme. Nous verrons dans la section suivante les recommandations des personnes à ce sujet.

3.3.2 Des services et initiatives communautaires mieux adaptés aux besoins des personnes

L'une des **recommandations** les plus souvent rapportées est de construire davantage de **«logis à prix modiques»** dédiés aux « personnes à faible revenu ». Permettre à «tout l'monde» d'être « bien logé » éviterait que les personnes ne se buttent aux mêmes «problèmes», notamment d'éviter qu'elles ne « gèlent l'hiver » et qu'elles puissent en général « faire une

meilleure vie ». Cela aiderait tant les **personnes** que « **l'entourage** ». Pour ce faire, l'une des personnes vivant en campement estimait qu'il faudrait surtout que les gens aient d'abord et avant tout accès à un **logement abordable** où elles peuvent « rester là tant et aussi longtemps qu'elles veulent, tant qu'elles payent le loyer ». Dans l'ordre actuel des choses, il n'y aurait néanmoins « plus » ou « pas » de ce type de logis à prix modiques, faisant en sorte que les personnes ont **peu d'opportunité** d'obtenir une place où vivre. Les chambres et logements étant à présent « trop chers », ils ne seraient en effet plus « abordables » pour permettre aux personnes « de s'en sortir ».

Face à cette situation, plusieurs personnes rencontrées proposaient la construction de « minimaisons », de « cabanons », de « containers », de « lockers » ou de « cabines chauffantes » pour permettre à tous de pouvoir rester à l'intérieur au chaud et d'avoir accès au « **minimum** ». Ce minimum était surtout décrit comme avoir accès à un lit, un lavabo et des toilettes. L'une d'entre elles vivant en campement expliquait :

Des cabanons préfab' en métal-là... Ça, sais-tu comment c'est d'or en barre pour nous autres ça? T'as une structure de maison-là. Ou une cabane de pêche sa glace, c'est idéal ça vient avec un poêle à bois.

Certaines d'entre elles proposaient ainsi qu'il y ait ce type d'endroit qui serait « relativement **facile à chauffer** » et **hermétique**, sans que ce ne soit trop « cher » ni qu'il y ait besoin d'y avoir de la « sécurité ». En ce sens, les discours de certaines personnes ont aussi permis de révéler qu'elles avaient tendance à **sous-estimer** leurs besoins pour s'en tenir modestement au minimum, considérant le **manque systématique de ressources** à leur disposition. Certains témoignages d'une personne vivant en campement illustrent bien ceci :

Mais, y fait pas trop froid encore là, ça fait que... Qu'est-ce que j'aurais de besoin? Rien dans l'fond. Non, moi ça va bien. Moi, j'ai pas à m'plaindre. (...) J't'as assez heureux, j'ai fait des grosses améliorations. (...) En ce moment j'reste d'une tente fait que c'est correct là. Tu sais là t'as, on la chauffe là, au purrel là. C'est correct...

Par ailleurs, accroître **l'accessibilité à un logement** et à des services communautaires qui répondent à leurs besoins permettrait de prévenir des situations d'itinérance des personnes et d'éviter qu'elles ne se perpétuent dans le temps. Une personne vivant en campement depuis

plusieurs années expliquait en effet que d'avoir les **outils nécessaires** dès le début d'une situation d'itinérance pourrait permettre d'éviter qu'elles ne passent un « certain breaking point », soit un point tournant dans le temps, par exemple à deux ou trois mois, où une fois dépassé, les personnes risquent d'être « pognées » dans leur situation à long terme. Pour l'une des personnes interviewées, après ce stade, les personnes n'ont souvent plus de **motivation**, perdent le contact avec la réalité et commencent à consommer. Il a en ce sens rappelé la nécessité d'agir rapidement et de permettre un **accès facilité aux services** pour éviter que les personnes vivent de l'itinérance **chronique**.

Plusieurs personnes rencontrées ont aussi rapporté la nécessité d'avoir un endroit où tous les services sont « **centralisés** » « dans la même place » pour que les personnes puissent mieux accéder aux ressources d'aide. Par exemple, les personnes proposaient qu'il y ait un lieu communautaire ou une « **maison de quartier** » fusionnant tant un refuge d'urgence, une soupe populaire, un site de prévention des surdoses, une clinique santé communautaire et un service supportant les personnes dans leurs « **démarches** ». Selon l'une des personnes répondantes, il n'existe pas de ressources où les personnes peuvent être accompagnées dans la **recherche de logement**, être référées à un service ou obtenir du **soutien**, ne serait-ce que pour utiliser un téléphone ou prendre un rendez-vous chez le médecin. Cette même personne expliquait aussi que le manque de travailleurs de rue dans le quartier fait en sorte qu'ils « négligent beaucoup leur clientèle » étant donné le nombre important d'urgences liées à la survie auxquels ils doivent répondre. Pour cette personne, il y a un **besoin important** à ce que les personnes soient « prises en charge », surtout dans un contexte où plusieurs personnes ne connaissent pas les services d'aide existant, ne sont pas « aptes à se rendre » vers les services ou n'ont jamais « appris » à faire certaines démarches.

Pour mettre sur pied ce type de **milieu communautaire** où seraient « centralisés » tous les services, plusieurs personnes ont jugé que le site Robert-Guertin serait un lieu particulièrement « utile » et « viable » pour ce faire. Plusieurs personnes soulevant cette idée témoignaient aussi avoir été hébergées dans l'aréna lors de la pandémie. En effet, dans le cadre du **contexte pandémique**, l'augmentation de la demande de places en refuge dans la région avait mené à l'ouverture de l'aréna Robert-Guertin pour mettre près de soixante lits à la disposition de la communauté sans-abris du quartier. L'aréna comme refuge d'urgence avait permis d'accueillir plus de 257 personnes en situation d'itinérance à Gatineau entre son ouverture en mai 2020 et sa fermeture en juillet 2021. Une halte-chaleur située aussi au sein de l'aréna fut ouverte aux personnes jusqu'au printemps 2023. Ainsi, certaines de ces personnes rencontrées en entrevue ont dit à présent se « fier » sur l'aréna pour obtenir un **lieu communautaire centralisé pour sans-abris**. Elles considèrent en effet que l'aréna est « vacante » et dans des conditions assez bonnes pour accueillir les personnes en y construisant des services communautaire et

logements sociaux. Selon certaines d'entre elles, le fait que **l'aréna** soit toujours utilisée par la Ville prouve qu'elle ne serait pas si « désuète ». Certaines auraient ainsi des doutes quant à la légitimité de la **démolition**, comme le mentionne cet extrait d'une personne rencontrée :

Les gars d'la Ville, à tous les jours sont dans l'garage en arrière de l'aréna. C'est pas si désuet que ça là. Ça, c'est parce qu'y ont eu plan. Y'avait l'plan déjà dans tête, de jeter ça à terre, bâtir un poste de police. Tu fais pas ça du jour au lendemain. Tu sais y'a rien à l'aréna, ça fait genre mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, ouin, neuvième mois décembre. Tu sais comme. Tu fais un peu de réparations...

Ainsi, plusieurs personnes ont proposé des idées de services qu'ils verraient se développer au Centre Robert-Guertin et dans le quartier. Notamment, les personnes imaginaient que le Centre pourrait accueillir une « **salle communautaire** ouverte à tout l'monde, pas juste nous autres » avec des « activités » et « des jardins communautaires », ainsi que des services plus spécifiques dédiés à la communauté sans-abri tels que « des chambres », « des bachelors », « des toilettes partagées », « une place de consommation supervisée », « une buanderie », « une friperie », une ressource de « réhabilitation », « une infirmerie » et un « centre local d'emploi ».

Par ailleurs, plusieurs personnes rencontrées ont soulevé l'**accès difficile** à des services de santé et le besoin d'avoir ce type de service dans la communauté. Que ce soit pour avoir des services en santé mentale, en dépendance ou en santé physique, elles ont en effet nommé le manque de **ressources communautaires** et le manque de suivis de cette nature au sein des milieux communautaires existants. Certaines personnes ont aussi soulevé le manque de suivi en santé mentale dans les milieux communautaires et l'accent trop important sur la médication pour les traiter. Il y aurait notamment un manque « formation » auprès des intervenants pour répondre aux besoins en santé mentale et un manque de ressources, faisant en sorte que les **interventions psychosociales** sont plus souvent dédiées aux **urgences** qu'à **l'accompagnement** à plus long terme. De ce fait, certaines personnes ont jugé que les refuges d'urgence n'étaient pas nécessairement « une bonne place pour les personnes en santé mentale ». En conséquence, le manque de prise en charge des personnes au sein du secteur public et le manque de ressources au sein des milieux communautaires feraient en sorte que les personnes se font facilement trimbaler ou « pitcher » d'un milieu à l'autre, sans nécessairement obtenir l'aide dont elles ont besoin. Une personne a également expliqué que le fait d'avoir « quelque part où aller, comme le refuge d'urgence », participe à ce manque de prise en charge en santé des personnes par le secteur public. De cette façon, les **services publics** se déchargeraient de certaines de leurs fonctions et services en santé pour relayer la charge de

cette responsabilité aux milieux communautaires. Les personnes en situation d'itinérance auraient en effet tendance à être « **renvoyées** toute de suite » une fois arrivées à l'hôpital, puisque le personnel n'aurait « pas l'temps » de prendre soin d'elles ou ne « croiraient pas » ce qu'elles disent. De leur côté, les personnes parvenant à obtenir des services disent ressembler à « zombies », puisque qu'elles ont tendance à être **fortement médicamentées** avant d'être à nouveau renvoyées à la rue ou dans les refuges d'urgence. Une autre personne a mentionné la nécessité d'y voir des « manières alternatives de faire les choses » pour offrir davantage de soins sur une « base volontaire ». Cette personne a par exemple proposé des services de « **psychothérapie** » ou de « guérison personnelle » afin de mieux soutenir les personnes.

Concernant les soins de **santé physique**, une personne a aussi soulevé que les lieux communautaires étaient notamment peu adaptés pour les personnes à mobilité réduite ou celles nécessitant une assistance de proximité. Des personnes ont mentionné la nécessité qu'il y ait des **services de santé communautaire** localisés plus près des personnes, afin d'éviter que certaines conditions de santé pouvant d'abord être banales ne prennent trop d'ampleur.

4

Conclusion

Ce rapport a permis de révéler l'importance des **dynamiques d'entraide** qui se créent sur le site Robert-Guertin pour assurer la survie des personnes sans-abris du quartier. En ce sens, les personnes ont rapporté craindre d'être **déracinées** du site et les conséquences d'être déplacées sur la **cohésion** de la communauté qui s'y trouve. Leurs témoignages mentionnaient aussi l'importance des liens sociaux et de confiance qui incitent personnes à aller vers les services d'aide. **Les préjugés et les étiquettes** nuiraient particulièrement à **l'intégration sociale** et ainsi qu'à la sortie d'itinérance des personnes, tant dans l'accès à un logement qu'à des services d'aide. De plus, les entrevues ont permis de révéler les conditions difficiles auxquelles les personnes sont soumises au campement du site Robert-Guertin. Les témoignages des personnes ont rapporté des **conséquences** importantes sur leur santé tant physique que mentale ainsi qu'une insuffisance de services qui impactent leur survie. L'accès toujours complexifié à de **l'eau courante** (dont des toilettes, des douches et une buanderie), à des **ressources alimentaires** et à un endroit où se **réchauffer et dormir** en sont des exemples. Les témoignages des personnes ont aussi rapporté comment **l'embourgeoisement** du quartier mène à une **exclusion** des personnes plus pauvres, qui sont vues comme des « problèmes ». Les personnes ont manifesté en ce sens le besoin d'être prises en compte dans les constructions de logement et d'avoir une place où vivre dans la communauté. Ainsi, les personnes recommandaient de **sensibiliser la société** aux causes de l'itinérance de manière à accroître la volonté politique d'agir. Elles proposent notamment de faciliter l'accès à des

logis à prix modiques et sociaux. Enfin, une ressource communautaire centralisant plusieurs services d'aide et de santé est aussi nommé par une majorité des personnes rencontrées. Le site Robert-Guertin et l'infrastructure de l'aréna sont envisagés comme le milieu le plus adéquat pour ce faire, considérant le sentiment d'appartenance dont ont témoigné les personnes envers ces lieux.

En somme, ce rapport a permis de comprendre les raisons pour lesquelles les craintes demeurent vives lorsqu'on prévoit une **relocalisation** des personnes sans-abri et en particulier du site Robert-Guertin. Il invite à **considérer leur point de vue** de manière à ce qu'elles soient bel et bien **soutenues et intégrées** dans le cadre du processus de **redéveloppement** du quartier entamé par la Ville.

5

Bibliographie

Bureau du défenseur fédéral du logement, 2024. *Respect de la dignité et les droits de la personne : Examen des campements de personnes en situation d'itinérance par la défenseure fédérale du logement - Rapport final.* Ottawa : Bureau du défenseur fédéral du logement.

Charte canadienne des droits et libertés, partie 1 de la Loi constitutionnelle de 1982, constituant l'annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada (R-U), 1982, c 11.

Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ c C-12.

Chesnay, C., Bellot, C. et Sylvestre, M.-E. (2014). Judiciarisation des personnes itinérantes à Québec : une géographie des pratiques policières répressives au service de la revitalisation, *EchoGéo*, 28, <https://doi.org/10.4000/echogeo.13826>

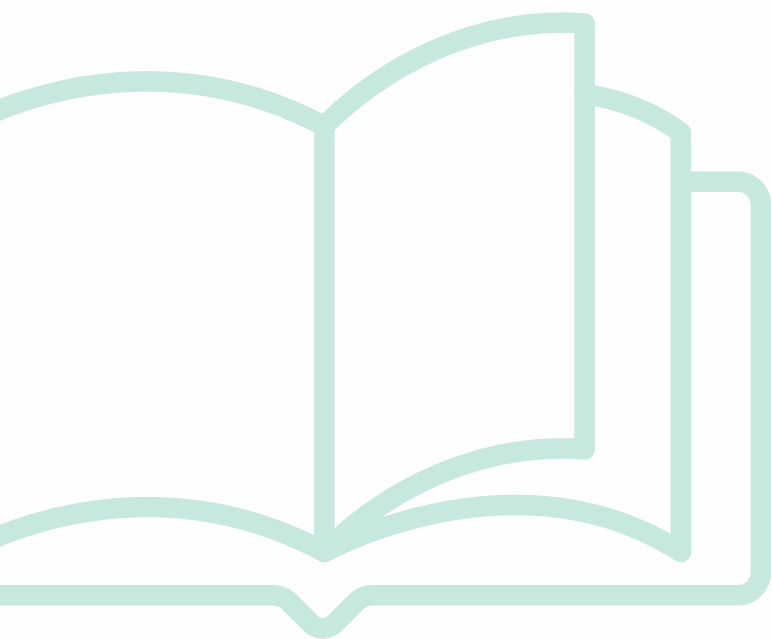
CRIO - Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais. (Sous presse). 13^e *Bulletin Du CRIO : Noir sur blanc 2021-2022*, Noir sur blanc.

Larose-Hébert, K., Alexandre, G., Bastien, C., Blouin, A., Boucher, K., Boudreault, M., Buyukbicer, E., Charette, J., Clément, J., Côté, S., Couturier, V., Déziel-Parent, M., Flynn, J., Frenette, M., Gagnon, C., Kegevic, A. G., John-West, R., Kluge, L., Kozlowski, J., ... Thibert, R. (2016). Regards communautaires : Le projet du Boisé comme vecteur de citoyenneté. *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, 22(1), 183. <https://doi.org/10.7202/1037168ar>

Nault, G., Couture-Glassco, É., & Larose-Hébert, K. (2016). Le mal caché de la rue : Le poids de l'étiquette. *Reflets*, 22(1), 56-82. <https://doi.org/10.7202/1037163ar>

Piron, F. (2019). *Les récits de vie peuvent-ils être des outils de changement social et de résistance aux injustices épistémiques*
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/lesvoiesdurecit/chapter/les-recits-de-vie-peuvent-ils-etre-des-outils-de-resistance-aux-injustices-epistemiques-et-de-changement-social/>

Uppal, S. (2022). *Portrait des Canadiennes et Canadiens ayant vécu en situation d'itinérance*. Statistique Canada, Gouvernement du Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2022001/article/00002-fra.htm>



Annexe 1 – Formulaire de consentement**Titre de l'étude**

Clinique interdisciplinaire en droit social

Chercheure responsable

Emmanuelle Bernheim, professeure à la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Emmanuelle.Bernheim@ottawa.ca, (613) 562-5800 # 3255

Étudiante chercheure

Erika Demers, étudiante à la maîtrise à l'Université d'Ottawa, edeme051@ottawa.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche portant sur la Clinique interdisciplinaire en droit social qui implique la participation à une entrevue. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

La Clinique interdisciplinaire en droit social vise à développer des services interdisciplinaires visant un meilleur accès aux droits des personnes marginalisées, judiciairisées ou à risque de l'être. L'objectif de la recherche est de recueillir vos expériences dans le quartier ainsi qu'avec le droit et la justice, et vos opinions au sujet de l'instauration d'un quartier général de la police sur le site Robert-Guertin.

Nature et durée de votre participation

Il s'agit pour vous de participer à une entrevue portant sur votre expérience à la Clinique interdisciplinaire en droit social. Différents sujets seront abordés, tels que vos attentes et votre expérience. À part indication contraire de votre part, les discussions seront enregistrées (audio).

Notez également que nous pourrions vous inviter à participer à la réalisation d'une capsule Droit de parole. Droit de parole est un projet de la Clinique interdisciplinaire en droit social de l'Outaouais qui prévoit la réalisation de courte capsule audio à partir d'extrait d'entrevue individuelle. Si vous acceptez de participer, cette capsule pourrait être utilisée dans le cadre d'activités de diffusion. Ceci n'est pas obligatoire pour participer à cette recherche et vous pourrez y consentir en signant un formulaire d'utilisation et de diffusion de cette capsule.

Avantages liés à la participation

Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages à participer à cette étude. Toutefois, vous aurez contribué à l'avancement de la connaissance sur l'autoreprésentation.

Risques liés à la participation

En principe, aucun risque n'est lié à votre participation.

Cependant, il est possible que les discussions relatives à votre expérience provoquent un malaise ou ravivent des souvenirs négatifs, voire douloureux. Si jamais c'était le cas, il vous est possible de suspendre votre participation à la discussion ou de mettre un terme à votre participation à la recherche.

Confidentialité et anonymat

Vos informations personnelles ne seront connues que de l'équipe de recherche et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats.

Les échanges transcrits seront numérotés et seules les chercheur·es auront la liste des participants et du numéro qui leur aura été attribué. Les enregistrements, les transcriptions et les formulaires de consentement seront conservés sous clef durant la durée de l'étude. Les formulaires de consentement seront ensuite détruits.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser de participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser la chercheuse verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Une compensation de 30\$ vous sera remise au début de l'entrevue.

Si vous choisissez de vous retirer de l'étude, cette compensation vous sera quand même remise.

Clause responsabilité

En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs ou les institutions impliquées de leurs obligations légales et professionnelles.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec la responsable du projet: Emmanuelle Bernheim, Emmanuelle.Bernheim@uottawa.ca, (613) 562-5800 # 3255.

Des questions sur vos droits?

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, vous pouvez vous adresser au responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, Ottawa, ON K1N 6N5; (613) 562-5387 ou ethique@uottawa.ca.

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom, Nom: _____

Signature _____ Date _____

Engagement de la chercheure

« Je, soussignée certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom, Nom: Erika, Demers

Signature _____ Date _____

Annexe 2 - Guide d'entrevue

But de la recherche : Du point de vue des personnes utilisatrices des services communautaires en itinérance, en connaître davantage sur :

- leurs connaissances et opinions au sujet de l'instauration d'un quartier général de la police sur le site Robert-Guertin;
- leurs expériences dans le quartier ainsi qu'avec le droit et la justice, plus spécifiquement en lien avec leurs interactions avec la police/expérience de judiciarisation, et;
- leurs idées pour faire du quartier un meilleur endroit où vivre.

Grille d'entretien

1. L'instauration d'un quartier général de la police

1.1. Te sens-tu personnellement concernée par l'instauration d'un quartier général de la police sur le site Robert-Guertin?

1.2. Que penses-tu de l'instauration d'une telle institution sur ce site? C'est-à-dire, quels semblent être les effets positifs ou négatifs de ce type de projet sur ta vie ou celle des autres personnes?

2. Les interactions avec la police et les expériences de judiciarisation

2.1. Comment qualifierais-tu tes expériences et interactions avec la police de manière générale?

2.2. As-tu déjà vécu ou été témoin d'une ou de situations d'interpellation policière négative? Si oui, veux-tu nous en dire plus?

2.2.1. Constate-tu que ce genre de situation se produit fréquemment?

2.3. As-tu déjà eu une expérience à la Cour?

2.3.1 Si oui, peux-tu nous la décrire?

2.3.2 Considères-tu que cette expérience ait été positive ou négative? Pourquoi?

3. L'identification des leviers pour faire du quartier un meilleur endroit où vivre

3.1. Comment est-ce que le quartier pourrait devenir un meilleur endroit où vivre selon toi? As-tu par exemple des idées de services ou de ressources qui pourraient être utiles aux personnes de la communauté?

Merci à nos partenaires financiers!



uOttawa



La Fondation
du droit
de l'Ontario



Chambre
des notaires



Chaire de recherche
du Canada
en santé mentale
et accès à la justice

Barreau
du Québec



Fondation
Choquette
Legault

NOËL  ASSOCIÉS